

CHECKLIST FORMALITÉS D'EMBAUCHE

LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR EMBAUCHER VOTRE PREMIER SALARIÉ



- ☐ Rédiger le Contrat de Travail
- ☐ Faire la déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)
- ☐ Affilier à la caisse de retraite
- ☐ Prévoir la Visite d'Information et de Prévention
- ☐ Mettre en Place le Registre Unique du Personnel
- ☐ Faire l'affichage Obligatoire
- ☐ Informer sur l'entretien professionnel
- ☐ Établir les Bulletins de Paie et Payer les Salaires
- ☐ Faire les déclarations de Charges Sociales et Paiement
- ☐ Établir le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP)

LES INFORMATIONS À REMETTRE AU SALARIÉ

Dans les 7 jours suivant l'embauche

- ☐ Identité de l'employeur
- ☐ Lieu de travail et adresse de l'employeur
- ☐ Intitulé du poste, fonction, rémunération, et période d'essai, date d'embauche et date de fin si CDD
- ☐ Durée du travail et conditions de réalisation d'heures supplémentaires

Dans le mois suivant l'embauche

- ☐ Droit à la formation
- ☐ Durée du congé payé modalités de calcul de cette durée,
- ☐ Procédure de rupture du contrat
- ☐ Convention collective applicable
- ☐ Mention des régimes de prévoyance et de frais de santé collectifs



SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS

- **DPAE non réalisée**

Amendes, pénalités administratives et risque de délit de travail dissimulé.

- **Affichage obligatoire**

Amende de 450€ à 10 000€ (prison si récidive)

- **Registre du personnel**

Amende de classe 4 (jusqu'à 750€) qui est applicable autant de fois qu'il y est un salarié concernés

- **Visite médicale non effectuée**

Amendes et risques de sanctions pénales en cas de récidive



Cette étape peut représenter un véritable défi, mais grâce à notre solution E-collaboratrice et à notre expertise, nous vous guiderons pas à pas dans l'embauche de votre premier salarié.

Découvrez E-collaboratrice



RESSOURCES UTILES POUR VOUS AIDER

Les démarches à accomplir pour embaucher un salarié agricole - [Lien](#)

Tout savoir sur les congés payés en agriculture - [Lien](#)

8 astuces pour recruter ses saisonniers - [Lien](#)

Intéressé, des questions ?

Prendre un rendez-vous pour une Démo :



Demandez une démo



Carine JACQUARD

Responsable Solutions Paies



cjacquard@isagri.fr

